

Urbanisme à Chaville... et coûts

Quatre associations et un collectif vous informent, vous alertent

Information n°2 : Juin 2023

« **Mais qui va payer les dégâts ?** » : Dans notre précédente note de mars 2023, nos quatre associations ont attiré l'attention des Chavillois sur certaines dérives actuelles en matière d'urbanisation, de promotion immobilière et affirmé que plus personne n'est à l'abri de la densification déraisonnée et déraisonnable qui touche chaque quartier, directement ou indirectement. **Nous étions QUATRE associations, nous sommes maintenant CINQ à nous unir !** Le collectif Stopbruit547 du Bas Chaville nous a rejoints.



Cela se traduit par des manquements graves à la sécurité dans les rues de Chaville, à la sécurité des personnes et des infrastructures : mobiliers urbains détruits, chaussées et trottoirs défoncés, chutes de personnes

âgées dirigées ensuite aux urgences, interventions en urgence des fournisseurs Veolia et GRDF... Quid des ponts limités en tonnage empruntés régulièrement par des camions excédant largement ces limitations ?

Aucune réponse de la municipalité à ces inquiétudes exprimées par nos associations et par des riverains ne nous est parvenue. Aussi avons-nous écrit un courrier détaillé et imagé au préfet des Hauts-de-Seine, avec copie conforme au procureur de la République, pour lui demander d'assurer cette sécurité puisque la municipalité n'exerce pas son pouvoir de police.

Suite à ce courrier, un article est paru dans le Parisien 92 du 11 mai : « **Ça va mal finir** ». Un film récent présente les témoignages de Chavillois : <https://parclefebvre.pagesperso-orange.fr/temoignages.mp4> .

Maintenant au-delà de ces aspects de sécurité, **qui va payer les dégâts constatés ??** Le mobilier urbain est à remplacer : Qui va payer ? Les chaussées et trottoirs sont défoncés (*prix de réfection d'un kilomètre de rue : plusieurs centaines de milliers d'euros*) : Qui va payer ? Les fournisseurs de flux interviennent plus que la normale : Qui va payer ?

Qui devrait payer ? La réponse est claire : les promoteurs responsables du trafic camions.

Mais qui va payer ? La réponse est simple : les Chavillois, quoi qu'il puisse être dit.

C'est bien pour cela que nous écrivons que **tout le monde est concerné**, même dans les quartiers les plus protégés et les plus tranquilles de la ville. Et ce n'est pas du provisoire, plusieurs années vont voir les camions continuer leurs dégradations et dérives sécuritaires.

Contactez-nous, rejoignez-nous selon votre quartier, adhérez, défendons tous ensemble notre ville :

Rive Gauche : **Association CVB**, 16 rue Alexis Maneyrol, association.cvb@gmail.com

Rive Droite : **Association Les Petits Bois**, 5 bis avenue Sainte-Marie, association.lespetitsbois@gmail.com

Quartier Mairie : **Association Parc Lefebvre**, 7 boulevard de la République, parc-lefebvre92@orange.fr

Coteaux RD : **Association Coteaux de Chaville Rive Droite**, 7 rue Martial Boudet, ccrd92@gmail.com

Bas Chaville : **Collectif Stopbruit547**, 585 avenue Roger Salengro, stopbruit.547chaville@gmail.com

Projet 50 Maneyrol :

Au 50 de la rue Alexis Maneyrol, nous avons sur ce terrain municipal des services de la mairie, tennis, squash, restaurant, salles pour clubs et associations. Le projet actuel prévoit la disparition des quatre terrains de squash ainsi que des salles ... et la construction d'une cuisine centrale !

Outre les questions de gestion et de responsabilité, **aux « 7 millions » d'euros nécessaires à la construction de cette cuisine, il faut ajouter le coût inconnu à ce jour de la gestion de cet établissement ainsi que des travaux à réaliser dans les écoles pour s'adapter à la réception des repas de la nouvelle cuisine**, sans oublier l'impact sur le quartier. **Nous craignons un coût très élevé pour les Chavillois qui engage Chaville pour des années...** Il ne s'agit pas d'être contre un projet mais bien d'échanger et de présenter chaque projet important. Concernant ce projet, une consultation des Chavillois serait nécessaire afin de décider de l'avenir de cette parcelle. Nous espérons être entendus afin de conserver à ce lieu un caractère sportif et associatif et de renforcer les services et les commerces de proximité dont le quartier d'Ursine a bien besoin car très éloigné du centre-ville... **et ceci sans un coût très élevé pour les Chavillois.**

Avenue Sainte-Marie :

Dans le cadre de la densification sans fin entreprise par la municipalité sur notre ville, trois chantiers de construction impactent l'avenue Sainte-Marie sur un espace très réduit :

- *Le parc Dunoyer de Segonzac* détruit, un hôtel particulier saccagé, des arbres anciens abattus
- *La villa Nemours* : on remplace des mètres carrés de jardin, de verdure, d'arbres et d'arbustes par du béton. Une première vente à un promoteur d'une parcelle communale avec une ristourne de 30% sur le prix de vente, soit un **manque à gagner pour la ville de 127 000 €** a été annulée suite à un recours au tribunal. Dans un deuxième contrat, la ristourne n'est plus que de 10%, soit un **manque à gagner réduit à 42 000 €**.
- *La Chaloupe*, destruction **pour un budget communal de 388 000 €** : les bébés et les jeunes enfants n'ont qu'à aller ailleurs. Mais où ? Décision prise sans aucune concertation avec les riverains et sans information sur le projet à venir. **Quelles nouvelles dépenses cela va-t-il engendrer pour les familles ?** Chantiers dangereux, mobiliers urbains, chaussées, trottoirs endommagés, détruits par les camions à plusieurs reprises. **Les Chavillois paieront les travaux de remise en état, n'en doutons pas.**

Quartier Alfred Fournier / Gare Rive Droite :

Cinq projets avec des immeubles à R+5 sont prévus à moins de 500m de distance : carrefour Martial Boudet / République / Carnot, rond-point Petits Bois / Carnot, Gare Rive Droite, Alfred Fournier / Carnot.

Des chantiers qui vont durer des années avec de fortes perturbations et insécurité pour la circulation notamment piétonne des riverains. Des camions au tonnage dépassant largement la limite autorisée empruntent fréquemment les rues Martial Boudet et Guillemillot (dont les sous-sols, composés de nombreuses carrières, sont classés en zone aléas modéré et fort où il faut s'assurer de la stabilité du sol vis-à-vis des mouvements de terrain), la passerelle rue Guillemillot au-dessus de la voie ferrée ainsi que la rue du Coteau. En plus du risque d'effondrement dû à la surcharge des véhicules, **les riverains en supportent des conséquences inacceptables et coûteuses** : voitures endommagées, circulation bloquée, voiries défoncées, sans parler d'une **dépréciation de valeur pour les biens immobiliers** dont l'environnement avoisinant se retrouve ainsi dégradé par cette densification irraisonnée.

Bas Chaville – Salengro / Dauphine :

Un bâtiment art-déco et ses commerces remplacés par un immeuble, des projets d'immeubles collectifs angle Salengro/Dauphine et Passerelle, un projet de destruction de la station Total, la **création en 2022 d'une résidence sociale éphémère confiée à une association qui ne gère pas les personnes bruyantes qu'elle accueille** (les riverains au contact ne peuvent plus ouvrir leurs fenêtres). Depuis des années, l'adaptation du PLU répond davantage aux besoins des promoteurs qu'à ceux des Chavillois, avec pour conséquence une surdensification du quartier.

« **Quelle qualité de vie voulons-nous ?** ». **18 000** habitants en 2011, **21 000** en 2023, **combien en 2030 ?** **Quid des transports saturés, des écoles, etc... ?** Malgré une concertation (Pacte Urbanisme Responsable) avec des riverains impactés par les projets, **il y a déjà des perdants !**

La qualité de vie se dégrade au fil des constructions : Chantiers bruyants, perte d'intimité (vis-à-vis), perte d'ensoleillement, chute concomitante de la valeur des biens acquis et bientôt la destruction d'arbres sur la parcelle du 547 Salengro... Tout cela contribue à la détérioration du cadre de vie des Chavillois.